

Cercles des Naturalistes de Belgique®

**Société royale
association sans but lucratif**

Belgique - België
P.P. - P.B.
5600 Philippeville 1
6/13

**DIMANCHE 27 MARS 2011
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**



Périodique trimestriel
n° 4/2010 - 4^e trimestre
Bureau de dépôt : 5600 Philippeville 1

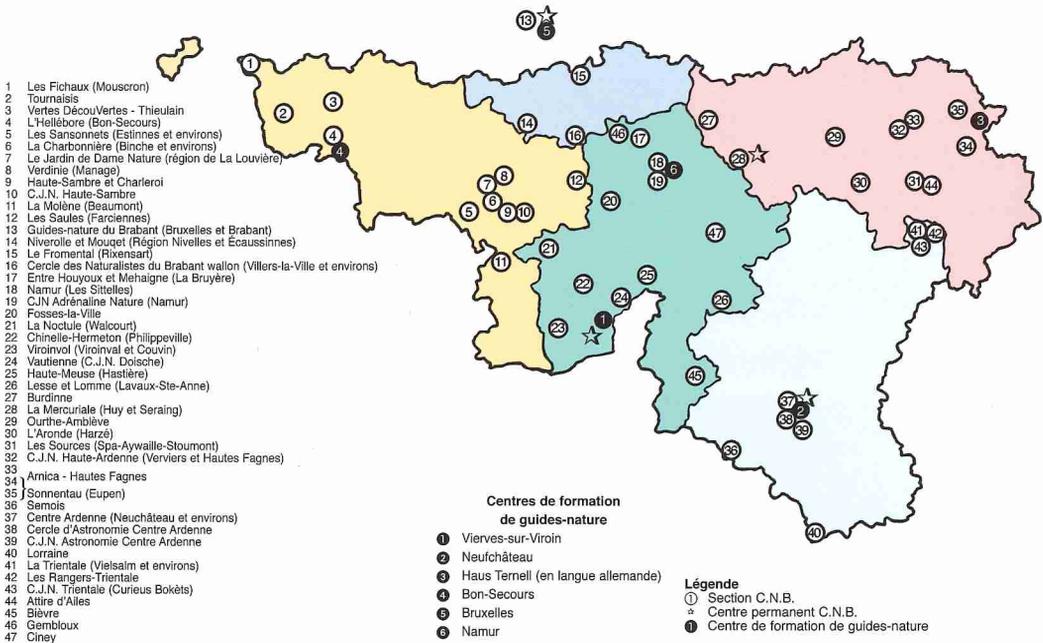
Société royale
Cercles des Naturalistes de Belgique®
 Association sans but lucratif
 Société fondée en 1957

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement et la promotion d'un tourisme intégré, agréée par le Ministère de la Communauté française, le Ministère de la Région wallonne, l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, les Affaires Culturelles de la province de Hainaut et les Cercles des Jeunes Naturalistes Canadiens.

Siège social Centre de Recherche et d'Éducation pour la Conservation de la Nature
 Centre Marie-Victorin (associé à l'Université de Gembloux)
 rue des Écoles 21 - BE 5670 Vierves-sur-Viroin (Viroinval)
 © 060 39 98 78 - télécopie : 060 39 94 36. courriel : cnbcmv@skynet.be
 Site Internet : <http://www.cercles-naturalistes.be>.
 Gîte pour l'Environnement (ancienne gare de Vierves) : 060 39 11 80.

Direction et correspondance Léon Woué, Centre Marie-Victorin – Vierves-sur-Viroin (060 31 13 83 de 8 à 9 heures)
 cnbginkgo@skynet.be

**Localisation des sections des Cercles des Naturalistes de Belgique
 et des centres de formation de guides-nature**



Comment s'abonner ?
 Pour recevoir la revue « L'Érable » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre des Cercles des Naturalistes de Belgique, il vous suffit de verser la somme minimum de

6 € : étudiant
 9 € : adulte
 14 € : famille (une seule revue L'Érable pour toute la famille ; indiquer les prénoms)
 250 € : membre à vie

au compte 001-3004862-72 des Cercles des Naturalistes de Belgique, rue des Écoles 21 à Vierves-sur-Viroin.

Les nouveaux membres reçoivent leur carte avec le bulletin trimestriel qui suit la date de l'inscription

Reste du monde
 Étudiants : 10 € – Adultes : 13 € – Famille : 18 € (une seule revue L'Érable pour toute la famille ; indiquer les prénoms).
 Paiement par virement bancaire international au compte des Cercles des Naturalistes de Belgique :
 IBAN : BE38 0013 0048 6272 - FORTIS BANQUE - Code BIC : GEBABEBB
 Pour la France uniquement, il est toujours possible de nous envoyer un chèque en €.

Protection de la vie privée : le membre qui paie sa cotisation accepte implicitement que nous détenions ses données à caractère personnel, en vue de pouvoir les insérer dans notre fichier des membres. Nous mettons tout en œuvre pour respecter au mieux la protection de la vie privée (directive 95/46/UE). Les données ne sont pas utilisées dans un but commercial et ne sont pas revendues. Le membre a le droit de consulter les données en notre possession et de nous les faire corriger.

L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

34^e année

2010

n° 4

Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire	p. 1
Éditorial.....	p. 2
Formation de guides-nature à Namur.....	p. 3
Les zones humides, une biodiversité incomparable, par S. Renson et S. Monnom	p. 4
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste.....	p. 9
L'état de la biodiversité, chez nous et sur la planète, par S. Carbonnelle	
Modules d'entomologie.....	p. 17
Fondation bryologique Philippe De Zuttere, par C. Cassimans	p. 18
In memoriam : Thierry Clesse.....	p. 20
Programme d'activités 1 ^{er} trimestre 2011	p. 21
Dans les sections	p. 33
Stages	p. 35
Leçons de nature 2011 (première partie).....	p. 43
Le GT Pentabel en excursion	p. 48



Léon Woué, les membres du Conseil d'Administration et de Gestion et le personnel vous présentent leurs vœux les meilleurs de bonne et heureuse année 2011 et vous souhaitent de nombreuses heures de bonheur au contact de la nature lors des réunions, des stages, des excursions.

Wij wensen onze leden en hun familie het allerbeste voor het nieuwe jaar.

Wir wünschen allen Naturfreunden ein glückliches Neues Jahr.

Couverture : Milieu humide. Photo D. Hubaut, CMV.

Mise en page : Ph. Meurant (Centre Marie-Victorin).

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 - 5670 Vierves-sur-Viroin.

Dépôt légal : D/2010/3152/4 • ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : 5600 PHILIPPEVILLE

Ce travail a été publié avec l'aide du Ministère de la Région wallonne/Division de l'Emploi et de la Formation, avec le soutien du Ministère de la Région wallonne/Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement et avec le soutien de la Communauté française.



membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique



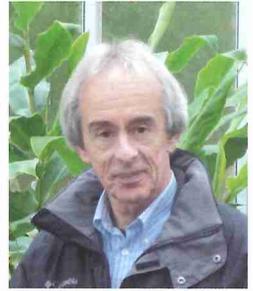
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
© 1996 Forest Stewardship Council



SPW
Service public de Wallonie

Éditorial

En cette Année Internationale de la diversité biologique, les responsables politiques, les ONG, les associations naturalistes, environnementalistes ou autres, les mouvements au sens large, les médias... de toute la planète ont eu le devoir de mettre tout en œuvre pour sensibiliser, une fois de plus, le plus grand nombre de l'absolue nécessité de conserver la diversité des espèces végétales et animales, la diversité génétique et la diversité écosystémique, condition indispensable au maintien de notre espèce sur Terre.



À chaque instant, la destruction des forêts et des nombreux milieux de la vie sauvage, la pollution des mers et océans, les changements climatiques... mettent en péril notre patrimoine naturel.

Depuis très longtemps déjà, mais particulièrement depuis le début du XXe siècle, des voix s'élèvent pour dénoncer cette situation de plus en plus catastrophique devant laquelle tant de citoyens du monde restent encore indifférents.

À notre modeste échelle, nous devons poursuivre nos efforts de sensibilisation, utiliser tous les moyens pour faire changer les mentalités, entreprendre des actions concrètes.

En 2010, les Cercles des Naturalistes de Belgique ont organisé, grâce aux 46 sections réparties à Bruxelles et en Wallonie, près de 700 activités. Au Centre Marie-Victorin, nous avons dirigé de très nombreux stages, leçons de nature et classes de découverte.

En 2011, Année Internationale de la Forêt, nous comptons mettre l'accent sur cet écosystème extraordinaire lors de conférences, excursions guidées, stages...

À la lecture du programme inséré dans ce numéro 4/2010 de « L'Érable », vous remarquerez de nouveaux thèmes de connaissance de la nature (par exemple les lichens, les galles), de nouvelles approches des mammifères et, même, une nouvelle formule de stage pour les seniors.

À la Maison des Associations à Namur, Mundo-Namur, 98, rue Nanon (à moins de 10 minutes à pied de la gare), nous allons occuper un bureau partagé avec notre société-sœur Ardenne et Gaume dans lequel un permanent pourra vous accueillir, plusieurs jours par semaine. Les jours de permanence seront annoncés sur notre site (www.cercles-naturalistes.be) et dans le prochain « Érable ».

Dans le même établissement, nous débutons, le 1^{er} mars 2011, une nouvelle formation de Guides-nature. Elle aura lieu durant 17 mardis en journée. Cette formule permettra à ceux et celles qui ne peuvent se libérer le week-end ou le samedi d'entreprendre la formation dans la capitale de la Wallonie.

Toujours à Mundo-Namur, nous allons assurer, durant 20 mardis soirs, le premier volet de l'Observatoire des Sciences Naturelles consacré en 2011 à l'entomologie.

C'est aussi en 2011 que nous espérons inaugurer notre nouveau Centre dédié particulièrement à l'astronomie : l'Observatoire Centre Ardenne. Ces nouveaux locaux situés à Grapfontaine (Neufchâteau) accueilleront les candidats Guides-nature dans des conditions encore plus confortables.

Ce programme, que vous apprécierez certainement, nous permettra de renforcer notre prise de conscience des réalités de la société dans son comportement vis-à-vis de la nature et de l'environnement, de mener des actions et de prendre des responsabilités au sein des structures de la vie sociale, culturelle et politique au sens large.

Ce vaste programme ne pourrait pas être mis en œuvre sans le soutien indispensable de la Communauté française, de la Communauté germanophone, de la Région wallonne, des provinces, des communes, des responsables des sections CNB, des volontaires et du personnel. Que tous soient vivement remerciés.

Léon Woué,

Président

NOUVEAU



FORMATION DE « GUIDES-NATURE® » À NAMUR

Cette formation est organisée depuis 1975 par les Cercles des Naturalistes de Belgique asbl en collaboration avec l'Entente nationale pour la protection de la nature asbl.

Cette session se déroulera dans les locaux de la Maison des Associations de Namur - MUNDO-Namur, Rue Nanon 98 à 5000 Namur. Inscriptions limitées à 30 personnes.

Contenu : initiation aux sciences de la nature (modules de : botanique, mycologie, ornithologie, entomologie, mammalogie, écologie, pédologie, climatologie, géologie...), et aux différents aspects humains, législatifs, sociaux et pédagogiques de la conservation de la nature. La formation, théorique et pratique, sur le terrain et en laboratoire, est dispensée par des spécialistes en chaque discipline.

Durée de la formation : 3 ans maximum ! La formation théorique et pratique a lieu la première année (17 mardis + 1 week-end à Vierves-sur-Viroin). L'examen et les deux week-ends complémentaires (méthodologie-communication et pratique professionnelle) ont lieu durant la deuxième année. Le mémoire, l'excursion guidée en compagnie d'un public et d'un observateur extérieur ainsi que les 5 fiches de compte-rendu d'excursions doivent être remis ou réalisés au plus tard durant la troisième année. Les modules manqués peuvent être rattrapés dans une autre session.

Fréquence des modules la 1re année : deux à trois mardis par mois (à l'exception des périodes de vacances scolaires), plus un week-end à Vierves-sur-Viroin.

Droit d'inscription : 260 euros représentant les frais d'organisation, d'assurance et toutes les notes. Il faut prévoir en plus environ 55 euros pour chacun des trois week-ends prévus à Vierves-sur-Viroin (1 week-end la première année et 2 week-ends la seconde année).

En cas de désistement avant le premier cours, une somme de 20 € sera retenue pour frais administratifs engagés.

Début de la formation : le 1/03/2011 de 9 h 30 à 17 heures,

les dates suivantes sont : 15 et 29/03, 5 et 26/04, 3-17 et 24/05, 7 et 14/06, 28/06, 10-11/09 à Vierves, 20 et 27/09, 11-25 et 29/10, 8 et 15/11

Questions et inscriptions :

- 060 39 98 78 (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00)
- 060 31 13 83 tous les jours de 8 h 00 à 9 h 00
- par fax. : 060 39 94 36
- par courriel : cnbcmv@skynet.be
- par courrier : Cercles des Naturalistes de Belgique a.s.b.l., Rue des Écoles 21, BE-5670 Vierves-sur-Viroin

Visitez notre site www.cercles-naturalistes.be

Les zones humides, une biodiversité incomparable



Texte : Sébastien Renson et Sébastien Monnom

Chargés de mission au Centre Marie-Victorin

Introduction

Écotones par excellence, les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau, qui abritent une foule d'organismes vivants présentant des adaptations parfois hors du commun. Ces milieux particuliers, perpétuellement soumis à des modifications plus ou moins naturelles, peuvent rapidement disparaître si l'on n'y prend garde. Leur intérêt écologique est indéniable, mais l'Homme a aussi avantage à protéger ces milieux tant leurs rôles sont nombreux et précieux.

Les différentes fonctions des zones humides

Réservoir de biodiversité : il est impossible de parler des zones humides sans citer les amphibiens (14 espèces indigènes) qui sont, depuis 1973, tous protégés en Belgique. Leur protection passe obligatoirement par le maintien des zones humides. Ces milieux constituent en outre des zones de nidification, de nourrissage, des étapes migratoires ou encore des lieux d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux ou de poissons. Du point de vue de la botanique, chaque type de zone humide abrite des espèces bien caractéristiques, parfois rares ou menacées, comme les rossolis, que nous pouvons retrouver dans les tourbières. Le monde des insectes n'est pas en reste : les odonates (69 espèces de demoiselles et libellules en Belgique) qui ont une vie larvaire aquatique, constituent un groupe bien typique des zones humides.



Photo : S. Monnom

Gomphus pulchellus

Zone tampon hydrobiologique : les milieux humides jouent un grand rôle dans la régulation des ressources hydriques, que ce soit au niveau du contrôle du débit des cours d'eaux (évitant ainsi crues et inondations) ou par le stockage et la restitution contrôlée de l'eau via les zones de sources. Les milieux humides constituent aussi des filtres naturels, grâce aux nombreux micro-organismes capables de dégrader les particules polluantes.

Intérêt économique et alimentaire : que ce soit en Belgique ou ailleurs dans le monde, les zones humides fournissent d'énormes quantités d'animaux ou plantes consommables : poissons, crustacés, moules, riz... L'exploitation des tourbières, les marais salants et beaucoup d'autres activités sont directement liées aux zones humides.

Aspect socioculturel : valeur paysagère, ludique, navigation, pêche...

Les différents types de zones humides

Les eaux vives ou courantes (sources, ruisseaux, rivières, fleuves...) occupent la plus grande superficie chez nous.

Les eaux dormantes (étangs, mares, retenues d'eau...)

Les zones inondables (ripisylves, fonds de vallée, prairies alluviales...)

Les zones hygromorphes (tourbières, marais, roselières...)

Les mares et étangs

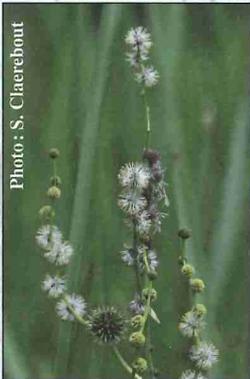
Les étendues d'eau calmes font parties des zones les plus riches au niveau biodiversité. Contrairement aux lacs d'altitude et de montagne à fond rocheux, le fond vaseux de nos mares et étangs de basse altitude est très productif en biomasse. On estime que le fond vaseux d'un étang peut produire jusqu'à 50 000 invertébrés par mètre carré, et ce sur seulement 10 cm de profondeur.

Généralement ceinturées de plusieurs types de formations végétales, ces pièces d'eau offrent une multitude de niches écologiques.

Dans les zones peu profondes de nos mares et étangs, les phénomènes physiques et chimiques se déroulent à grande vitesse. Les fortes variations de température, la présence d'oxygène produit par les plantes et d'autres facteurs favorisent la prolifération de micro-organismes en tous genres. Ces bactéries et invertébrés vont dégrader rapidement les grandes quantités de matières végétales mortes produites à un rythme tout aussi élevé.



Botaurus stellaris



Sparganium erectum



Typha latifolia

Parmi les plantes rencontrées, on peut remarquer différentes catégories : les héliophytes (« plantes de la vase »), qui constituent la première ceinture littorale, composée de roseau commun (*Phragmites communis*), de massettes (*Typha* sp.), prêles (*Equisetum* sp.), rubaniers (*Sparganium* sp.), iris jaune (*Iris pseudacorus*)...

Viennent ensuite les hydrophytes (« plantes d'eau », à feuilles flottantes), caractérisée par les nénuphars (*Nymphaea alba* et *Nuphar lutea*), qui peuvent s'enraciner à plus de 3 mètres sous la surface, et les potamots (*Potamogeton* sp.).

Viennent alors les plantes totalement submergées comme les myriophylles (*Myriophyllum* sp.) ou les élodées du Canada (*Elodea canadensis*).

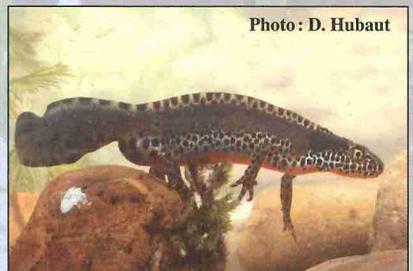
La faune est très riche, des oiseaux aux insectes, les espèces sont très variées et nombreuses. Les oiseaux piscivores sont représentés par le héron cendré, le grèbe huppé ou encore le peu populaire grand cormoran. L'avifaune herbivore reprend un grand nombre d'espèces comme la poule d'eau, la foulque macroule et le fuligule morillon. Les passereaux sont également nombreux dans les zones de roselières bordant les étangs : gorgebleue, bruant des roseaux, phragmite des joncs, locustelle tachetée...

Parmi les espèces piscicoles, le plus impressionnant est sans conteste le brochet, dont les femelles peuvent dépasser 120 cm et dont la bouche, garnie de pas moins de 700 dents, constitue un piège redoutable pour les petits cyprinidés tels que gardons, tanches et brèmes.

Les batraciens, cités précédemment, occupent à plus ou moins long terme les plans d'eau. Contrairement aux idées préconçues, tous les batra-



Rana temporaria



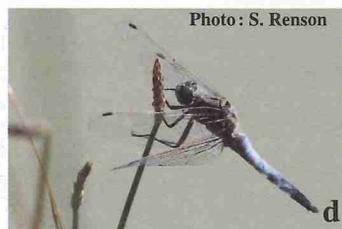
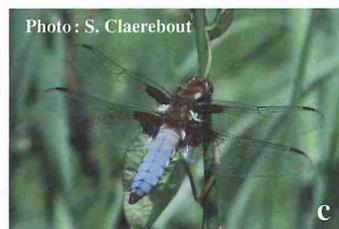
Triturus alpestris

ciens ne restent pas indéfiniment dans l'eau. Ils y viennent surtout pour s'y reproduire et y passer leur vie larvaire. Adultes, certaines espèces comme le crapaud commun et la grenouille rousse ne restent que peu de temps dans les mares après la ponte, et regagnent vite le milieu forestier. Par contre, les tritons passeront l'essentiel de la bonne saison dans les mares et étangs, profitant de la profusion de nourriture que représentent les têtards et les invertébrés aquatiques.

Une foule d'insectes aquatiques vivent dans nos mares et étangs. Semblant glisser à la surface de l'eau, les gerris, appelés à tort « araignées d'eau », sont des hémiptères prédateurs, tout comme les notonectes qui eux vont nager « le ventre à l'air », utilisant leurs longues pattes postérieures comme des rames. La ranatre (*Ranatra linearis*) (a) et la nêpe d'eau (*Nepa cinerea*) habitent également les eaux calmes et sont de véritables prédateurs avec leurs pattes avant ravisseuses.

Certains coléoptères ont des liens très étroits avec certaines plantes aquatiques, notamment dans la famille des chrysomèles. Appartenant à cette famille, les donacies (b) ont une vie larvaire particulière : elles se fixent à leur plante-hôte (carex, rubanier...) grâce à deux crochets abdominaux microperforés reliés aux stigmates respiratoires. Ces crochets vont se connecter à l'aérenchyme de la plante, tissu présentant des lacunes aérifères et ainsi assurer l'approvisionnement en oxygène. La nymphose se fait sous l'eau, dans un cocon relié à ce même aérenchyme. dytiques, hydrophiles et gyryns sont d'autres coléoptères aquatiques relativement fréquents.

Les odonates sont les insectes les plus représentatifs des mares et étangs, même si certaines espèces sont plus liées aux eaux vives ou aux eaux acides des tourbières. Chez les zygoptères (« demoiselles »), les espèces les plus communes sont l'agrion à larges pattes (*Platycnemis pennipes*) (f), la petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*) et l'agrion porte-coupe (*Enallagma cyathigerum*) (e). Chez les libellules (anisoptères) les plus fréquentes, on retrouve entre autres la libellule déprimée (*Libellula depressa*) (c), l'orthétrum réticulé (*Orthétrum cancellatum*) (d), l'aeshne bleue (*Aeshna cyanea*) et l'anax empereur (*Anax imperator*).



Les tourbières

Chez les naturalistes, le mot tourbière est synonyme de faune et flore hors du commun. Exploitées de par le passé pour leur tourbe qui servait de combustible, elles sont aujourd'hui des lieux rares et protégés tant leurs particularités écologiques sont nombreuses. En Belgique, elles sont essentiellement localisées dans les Hautes-Fagnes (1 000 ha inclus dans le parc naturel !) et en Ardenne (Croix-Scaille, Plateau de Recogne et Plateau de Saint-Hubert). Dans ces régions on retrouve surtout le type de tourbière dit « bombée », qui peut présenter une épaisseur de tourbe de plus de 10 m. Les conditions de formation des tourbières sont extrêmes : températures basses toute l'année, sol perpé-

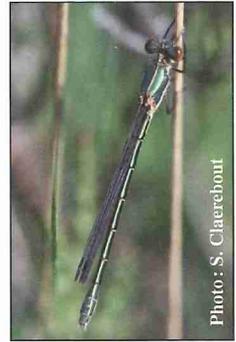
tuellement humide ou inondé (et donc anaérobie), et généralement acide font que les matières végétales mortes ne se décomposent pas, ou très lentement.

La plante des tourbières par excellence est la sphaigne. Il en existe plusieurs espèces, mais leur particularité est que seule la partie basale de la plante meurt, alors que la partie apicale croît indéfiniment. Leur capacité de rétention d'eau est bien connue, un tapis de 1 m² et de 20 cm d'épaisseur peut retenir plus de 70 litres d'eau. Cette particularité est due à la présence d'hyalocystes, grandes cellules mortes qui permettent le stockage de l'eau. Autre particularité des sphaignes, elles ne seraient consommées par aucun être vivant !

Dans les tourbières en phase de reboisement, on peut retrouver la très rare osmonde royale (*Osmunda regalis*) (a), grande fougère méditerranéenne-atlantique acidiphile, dont les touffes peuvent atteindre deux mètres de haut, portant des frondes vertes transformées en épis portant les sporanges orangés. Les plantes « carnivores » sont typiques des tourbières. La pauvreté du substrat en azote est compensée par l'absorption de protéines animales, venant de la digestion d'insectes ou d'autres arthropodes. Le rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) (b) (« *ros solis* » évoquant la rosée au soleil) possède des feuilles recouvertes de poils mucilagineux à leur extrémité. La « glu » produite imite la rosée, et l'insecte abusé s'y empêtre, chaque mouvement l'engluant un peu plus. La feuille se replie alors lentement afin de mener la proie au centre de la feuille, lieu où se trouvent les glandes digestives. Après digestion, la feuille reprend sa forme initiale en une à deux semaines.

Un arbuste peu commun est particulièrement bien adapté aux tourbières : le piment royal (*Myrica gale*). Cet arbuste est capable de vivre sur des sols gorgés d'eau et oligotrophes grâce à des nodules racinaires abritant un actinomycète symbiotique du genre *Frankia*. Cette bactérie facilite l'absorption d'éléments azotés, tout comme chez l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), également présent dans les milieux humides et donc dans les tourbières. En périphérie des zones de tourbières humides, de multiples arbrisseaux de la famille des éricacées, comme la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*) (c) et la bruyère (*Erica tetralix*) ont développé maintes adaptations aux conditions de vie difficiles : présence d'endomycorhizes au niveau des racines, petites feuilles caduques et croissance très lente.

Chez les arthropodes, on peut observer la plus grosse espèce d'araignée de Belgique : la dolomède (*Dolomedes fimbriatus*) (d). Cette araignée qui atteint 20 mm (sans les pattes) chasse ses proies dans la végétation basse ainsi qu'à la surface de l'eau. Elle peut même rester immergée près d'une heure, à l'affût de têtards ou d'autres animaux aquatiques.



Lestes dryas

Photo : S. Claeerebout



Photo : S. Renson

a



Photo : S. Renson

b



Photo : S. Claeerebout

c



Photo : S. Renson

d

Les tourbières abritent également des espèces particulières de libellules, dont les larves sont adaptées à vivre dans les eaux acides. La leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia* - anisoptère) (e) et la leste dryade (*Lestes dryas* - zygoptère) en sont deux exemples typiques.

Bien sûr on peut y retrouver les batraciens présents dans d'autres mares et étangs, mais on rencontre très souvent le lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) (f), qui est un hôte très constant des tourbières.

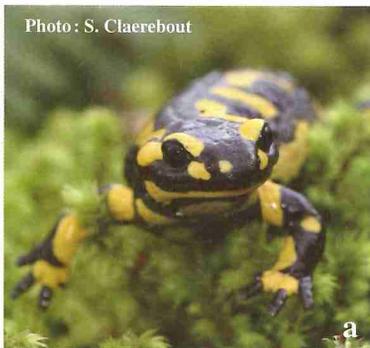


Les eaux vives et leurs forêts rivulaires et prairies alluviales

Du minuscule ruisseau au fleuve se jetant dans la mer, on observe différents types de faunes et d'associations végétales. Au niveau de la faune piscicole, on peut délimiter 4 zones, définies par une espèce de poisson avec d'autres espèces compagnes. Du petit ruisseau au fleuve nous trouverons : la zone à truite, la zone à ombre, la zone à barbeau et la zone à brème. Chacune de ces zones est caractérisée par plusieurs critères comme le courant, de plus en plus lent, et la largeur du cours d'eau, qui sera de plus en plus grande et la concentration en oxygène dissout, qui sera de plus en plus faible.

Les petites sources fraîches et bien oxygénées avec peu de végétaux vont accueillir les larves de la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) (a), déposées par les femelles à l'automne ou au printemps. Cet amphibien ovovivipare nage très mal, et il n'est pas rare de retrouver noyées des femelles venues donner naissance à leurs larves. Les ruisseaux et petites rivières à débit rapide non pollués vont abriter des larves d'éphémères, à la morphologie hydrodynamique et possédant généralement 3 cerques au bout de l'abdomen, des larves de perles (plécoptères) à 2 cerques, ainsi que les larves de trichoptères à fourreaux. Ces larves sont de précieux bio-indicateurs. Lors de l'analyse de l'indice biotique, leur présence permet de noter la qualité du cours d'eau étudié.

En bordure et poussant souvent les pieds dans l'eau, on retrouve l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et le saule blanc (*Salix alba*), accompagnés du frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et de l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) dans les fonds de vallées. Les oiseaux profitent également des rivières et de la nourriture qu'elles offrent, comme le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) (b), l'hirondelle



Les pages du jeune naturaliste

L'état de la biodiversité chez nous et sur la planète



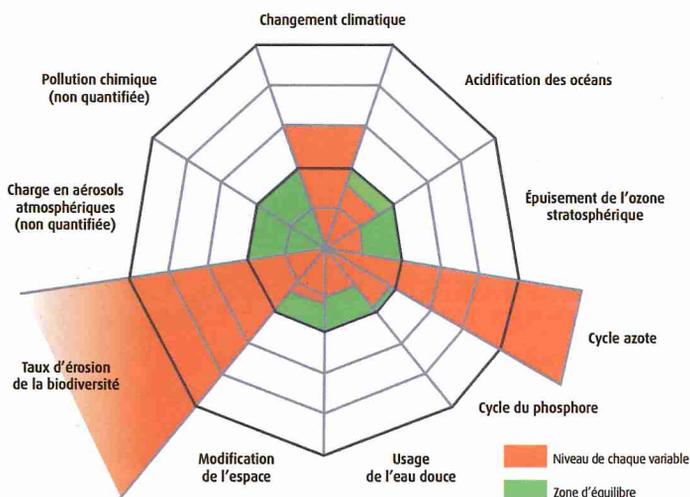
Texte : Sébastien Carboneille

Chargé de mission au Centre Marie-Victorin

2010 se referme, et avec elle, « l'Année Internationale de la Diversité Biologique ». Le grand défi lancé à l'humanité consistait à ralentir, voire stopper, l'érosion de la biodiversité pour cette année. Mais de l'avis général, il faut admettre que cet objectif est à ce jour un échec. Le moment est donc venu de faire le point : après avoir enquêté sur les principales causes de perte de biodiversité dans le précédent « Érable », laisse-moi à présent te décrire l'état de la biodiversité chez nous, en Wallonie, et sur notre planète...

Comme tu le sais déjà, la crise que connaît notre planète est grave. On entend souvent dire que la biodiversité se réduit à une vitesse affolante, mais il paraît difficile de s'en rendre vraiment compte à notre échelle. Essayons d'y voir plus clair ! Même si évidemment, il est très difficile de donner des chiffres tout à fait exacts dans un domaine si vaste et par ailleurs toujours aussi méconnu, la plupart des études indiquent les mêmes tendances... Des tendances le plus souvent négatives !

En fait, de tous les problèmes environnementaux auxquels l'homme doit aujourd'hui faire face, le taux d'érosion de la biodiversité pourrait bien être le plus grave, celui qui portera le plus à conséquences...



Source : Planetary Boundaries : Exploring the Safe Operating Space for Humanity, Johan Rockström et al, septembre 2009.

Comment évaluer l'érosion de la biodiversité ?

Le principal organisme qui s'occupe de recenser les espèces en voie de disparition s'appelle l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ; il publie des « Listes rouges » qui indiquent, pour chaque espèce étudiée, son « statut » (à savoir si elle est menacée ou pas, et si oui, dans quelle mesure).

En 2006, l'UICN estimait à 16118 le nombre d'espèces menacées de disparition dans le monde... Mais ce chiffre est bien en dessous de la réalité : l'UICN n'a en effet pu évaluer que 40 000 espèces sur environ 1 500 000 que les scientifiques ont décrites... et sur les 15, 20, 30 ou peut-être 50 millions d'espèces qui existent sans qu'on les connaisse encore !

Le nombre d'espèces de coraux menacées a connu une explosion vertigineuse ces dernières années, 50 % sont aujourd'hui menacés. Dans les Caraïbes, le pourcentage de coraux vivants dans les récifs est passé de 45 à 18 % en 40 ans. À ce rythme-là, ils pourraient tous disparaître en moins d'un siècle.

Sur la planète, 40 % des espèces d'oiseaux ont des populations qui régressent. Les oiseaux des champs d'Europe ont carrément vu leurs effectifs réduits de moitié en à peine 30 ans (ce constat terrifiant est à peu de chose près identique pour ces oiseaux en Amérique du Nord). Sur environ 1 200 espèces d'oiseaux d'eau, 550 régressent.

Tu peux comprendre que beaucoup d'organismes, insectes, vers marins, microbes ou champignons, sont soit si petits, soit vivent dans des endroits inaccessibles, et qu'ils passent donc inaperçus. Heureusement, certains groupes d'animaux sont bien connus, c'est le cas par exemple des mammifères ou des oiseaux. Ces groupes-là sont donc étudiés en profondeur : et pas de doute, on observe des taux de menace importants dans ces groupes.

Quelques exemples et quelques chiffres

Grenouilles et crapauds tiennent une place de choix dans la culture et les légendes de nombreux peuples ; et leur place dans la médecine humaine est importante : qu'elle soit traditionnelle ou moderne (de nombreuses recherches actuelles portent sur des substances produites par elles). Pourtant

elles font partie des animaux les plus menacés au monde ! Notamment parce que leur peau est très perméable et extrêmement sensible aux changements de la qualité de l'eau et de l'air ; et c'est pour cette même raison qu'elles sont en général de très bons « bio-indicateurs » (cela veut dire que leur état de santé nous donne des indices sur la qualité du milieu). Le rôle des amphibiens dans les écosystèmes est déterminant : consommateur d'insectes (parfois ravageurs ou nuisibles à l'homme) et proie essentielle pour de nombreux oiseaux et autres mammifères. Mais alors, comment est-il possible que nous ayons déjà poussé à l'extinction près d'un tiers des espèces de la planète ?

Qui pourrait douter que les **plantes** sont essentielles à la vie : ce sont elles qui fabriquent la matière organique primaire ; qui est à la base de la chaîne alimentaire, elles



Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est une des nombreuses espèces d'amphibiens éteintes ou au bord de l'extinction en Wallonie.

En France 36 %
des espèces de
mammifères
menacées!

encore qui rendent notre atmosphère respirable en produisant de l'oxygène... Leur diversité est immense, mais la plupart d'entre nous l'ignore : on l'estime de 250 000 à 400 000 espèces, voire plus. Comme elles sont à la base de la chaîne alimentaire, la disparition d'une espèce affecte tous les échelons supérieurs. Dans le monde, ce serait rien moins qu'une plante sur cinq qui serait menacée de disparition ; mais la situation est pire encore en Région wallonne où 10 % des espèces



Orlaya grandiflora, une apiacée des friches calcaires, devenue très rare en Wallonie.

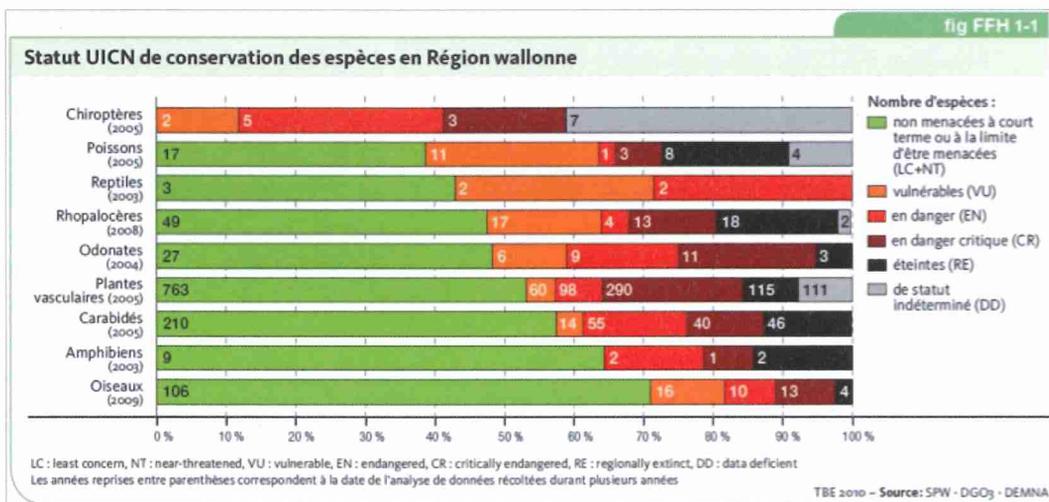


La Primevère officinale est une plante toujours relativement commune dans nos campagnes. Mais de récentes études montrent un affaiblissement significatif de certaines de ses populations dû à la concurrence d'autres plantes favorisées par les engrais agricoles.

ont déjà disparu et 38 autres pourcent sont menacées. Une chose est sûre, dans 80 % des cas, c'est l'homme qui, à travers ses activités, est responsable de l'extinction en cours.

Certaines régions du monde (forêts tropicales, région méditerranéenne...), par le nombre et l'originalité des habitats qu'ils présentent, concentrent une plus grande diversité ; alors que d'autres sont naturellement pauvres en espèces par les contraintes très difficiles du milieu (déserts, banquises...). Quand ces milieux riches sont menacés, c'est un grand nombre d'espèces qui risquent de disparaître avec eux.

Les espèces qui ne vivent qu'à un endroit précis et en petite population (sur une île ou dans des montagnes reculées par exemple - on les appelle « espèces endémiques ») sont naturellement fragiles et plus sensibles aux modifications du milieu et au hasard des variations environnementales. Les espèces endémiques tendent à disparaître rapidement, tandis que certaines espèces communes et envahissantes semblent s'imposer partout.



Enfin, il ne suffit pas de compter le nombre d'espèces, mais envisager comment leurs populations se portent. Pour prendre un exemple, l'abondance des espèces de vertébrés a chuté de près d'un tiers en moyenne depuis 1970.

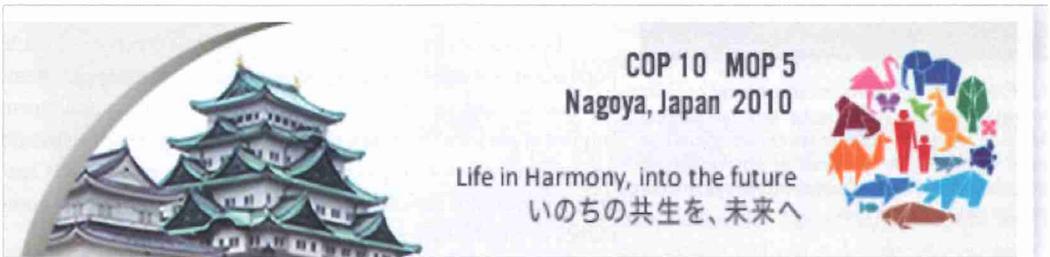
Dans nos pays, la disparition d'endémiques est peu fréquente. Ce qui est plus inquiétant c'est l'augmentation constante du nombre d'espèces qui étaient autrefois communes et qui sont devenues rares aujourd'hui ! Notre Wallonie connaît d'ailleurs une banalisation préoccupante de sa faune et de sa flore. Un bilan impressionnant : toutes les espèces de chauve-souris sont menacées, idem pour des quantités d'espèces de poissons, de papillons, de libellules, d'oiseaux...

En Wallonie, 52 %
des espèces de papillons de jour
sont éteintes ou
menacées.

Quelle biodiversité pour l'avenir ?

Sans vouloir paraître trop pessimiste, tu l'as bien compris : la situation est critique. La disparition d'une espèce est définitive. Et beaucoup s'éteignent donc avant même d'avoir été découvertes... En réalité, le rythme d'extinction des espèces est effrayant. Il pourrait atteindre 25 000 à 50 000 espèces chaque année : à cette vitesse-là, c'est plus de 50 % des espèces qui pourraient avoir disparu d'ici la fin du siècle.

Parfois ces disparitions sont naturelles : le hasard rassemble des conditions dans lesquelles les espèces ne peuvent plus se reproduire en suffisance et finissent donc par s'éteindre dans l'écosystème où elles étaient présentes. Mais c'est, dans l'ensemble, une situation assez exceptionnelle, et qui jusqu'à récemment, était aussi souvent liée à des phénomènes naturels (tels que des catastrophes climatiques : tempêtes, longues périodes de sécheresse, de froid, de pluie...). Mais depuis quelques siècles, avec le nombre grandissant d'humains sur Terre et l'impact de leurs activités, le rythme d'extinction a été accéléré par 100 voire 1 000 (voir Érable n° 3-2010) !



En octobre, à la Convention sur la diversité biologique, quelques engagements chiffrés furent pris sur la protection de zones sensibles de la planète. Mais il faudrait aller bien plus loin pour espérer sauver la biodiversité et assurer avec elle un bien-être durable de l'humanité sur Terre.

Beaucoup de milieux et d'écosystèmes continuent à se détériorer, se morceler et s'appauvrir, avant parfois de s'effondrer et de disparaître ; et les principales pressions qui pèsent sur eux augmentent continuellement. 2010 s'éloigne, et avec elle l'idée qu'il suffira de peu d'efforts pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Une nouvelle ère cruciale se présente à l'humanité : si nous n'arrivons pas à inverser la tendance, notre vie sur Terre risque de devenir de plus en plus difficile. Nous ne savons pas exactement ce qui nous attend, mais le programme fait peur : cataclysmes, famines et maladies...

Malgré ce constat désolant, malgré ces nouvelles inquiétantes, il faut continuer à envisager l'avenir de manière positive. Il n'y a que la volonté de tous qui pourra faire changer les choses : avons-nous d'ailleurs d'autres choix que de changer de cap, et respecter enfin cette nature qui nous donne la vie ?

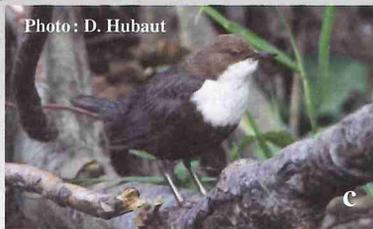


suite de la page 8

de rivage (*Riparia riparia*), le cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) (c) et la bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*). Les deux premières espèces recherchent des cours d'eau présentant de hautes berges meubles pour nidifier, en colonies pour l'hirondelle des rivages, en couples isolés pour le martin-pêcheur. Alors que le cincle et la bergeronnette des ruisseaux recherchent souvent une cavité sous un pont, le cincle construit un gros nid en forme de boule.

Jouxtant ces cours d'eau, on retrouve des zones plus ou moins humides, prairies alluviales souvent dominées par la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) et de plus en plus par l'envahissante balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) (d). Cette dernière, de la famille des balsaminacées, produit des fruits qui éclatent à maturité, facilitant la dispersion des graines qui sont, en grande partie véhiculées par l'eau (hydrochorie).

Quelques odonates affectionnent plus particulièrement les eaux vives, comme le caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo* - zygoptère) (e femelle) et le gomphe vulgaire (*Gomphus vulgatissimus* - anisoptère) (f).



Ces dernières années, la réintroduction non contrôlée d'un mammifère aquatique emblématique, le castor d'Europe (*Castor fiber*) n'est pas passé inaperçu. Grand consommateur d'écorces et de pousses de saules et de peupliers, ce gros rongeur est avant tout herbivore. Contrairement à une idée préconçue, il ne construit un barrage que lorsque le niveau du cours d'eau où il a élu domicile est trop bas, mettant à nu l'entrée de son terrier, creusé dans la berge. Cette « habitude » à modifier les cours d'eau et donc à étendre les zones inondées font de lui le premier promoteur des milieux humides, pour le plus grand bonheur des naturalistes, mais au grand dam des habitants ou exploitants riverains !



Les anciennes carrières et sablières

Reliquats d'activités humaines passées ou encore en activité, les carrières inondées présentent une grande diversité de milieux. Les anciennes carrières offrent un fort contraste entre le milieu minéral, pauvre en substrat meuble, et le milieu aquatique. On peut ainsi y trouver des espèces animales et végétales thermophiles côtoyant des espèces hygrophiles. Du point de vue de la faune, les batraciens et les reptiles illustrent parfaitement ce type de milieu. Le batracien par excellence de ce type de milieu est sans conteste le crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) (a). Ce petit crapaud de 5 cm de long gris cendré aux yeux à pupille verticale, affectionne les lieux très dégagés avec peu de végétation. Le mâle enroule autour de ses pattes arrière deux chapelets comportant une quarantaine d'œufs chacun, qu'il humectera de temps en temps et qu'il transportera sur une période d'un à deux mois, selon les conditions.

On peut également retrouver le crapaud calamite (*Bufo calamita*) (b), espèce pionnière qui peut coloniser rapidement des milieux créés récemment, et disparaître tout aussi vite, lorsque la végétation se fait plus dense. Ce petit crapaud aux yeux à pupille horizontale est facilement reconnaissable grâce à la ligne vertébrale jaunâtre traversant son dos, ainsi qu'à sa peau verruqueuse olivâtre.



Les espèces animales invasives

La tortue de Floride (« tortue à joues rouges ») (*Trachemys scripta elegans*), est la première tortue nord-américaine importée en Europe. Principalement observée durant l'été dans les zones urbaines et périurbaines aux heures les plus chaudes, elle résiste aux hivers rigoureux et peut atteindre 30 ans en milieu naturel. Heureusement, notre climat ne permet pas le respect des conditions d'incubation et par conséquent une population stable ne peut (pour l'instant !) s'installer en Belgique. Depuis 1997, il est strictement interdit d'importer et de commercialiser cette espèce, mais d'autres sont vendues dans les animaleries, et le problème des lâchers sauvages par des particuliers persiste. L'introduction de tels animaux particulièrement voraces menace la biodiversité des zones humides. Omnivores à tendances carnivores, elles se nourrissent de plantes, d'alevins, de larves d'amphibiens, de libellules, de petits poissons... et entrent donc en compétition avec d'autres espèces indigènes.



L'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*). Cette écrevisse américaine, introduite pour ses qualités gustatives et élevée depuis 1979 dans plusieurs astacicultures, s'est rapidement retrouvée dans nos cours d'eau. Actuellement elle a colonisé la plupart des rivières bien oxygénées du sud du pays. Cette espèce est porteuse saine d'un champignon qui décime les populations de notre écrevisse indigène, l'écrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*).

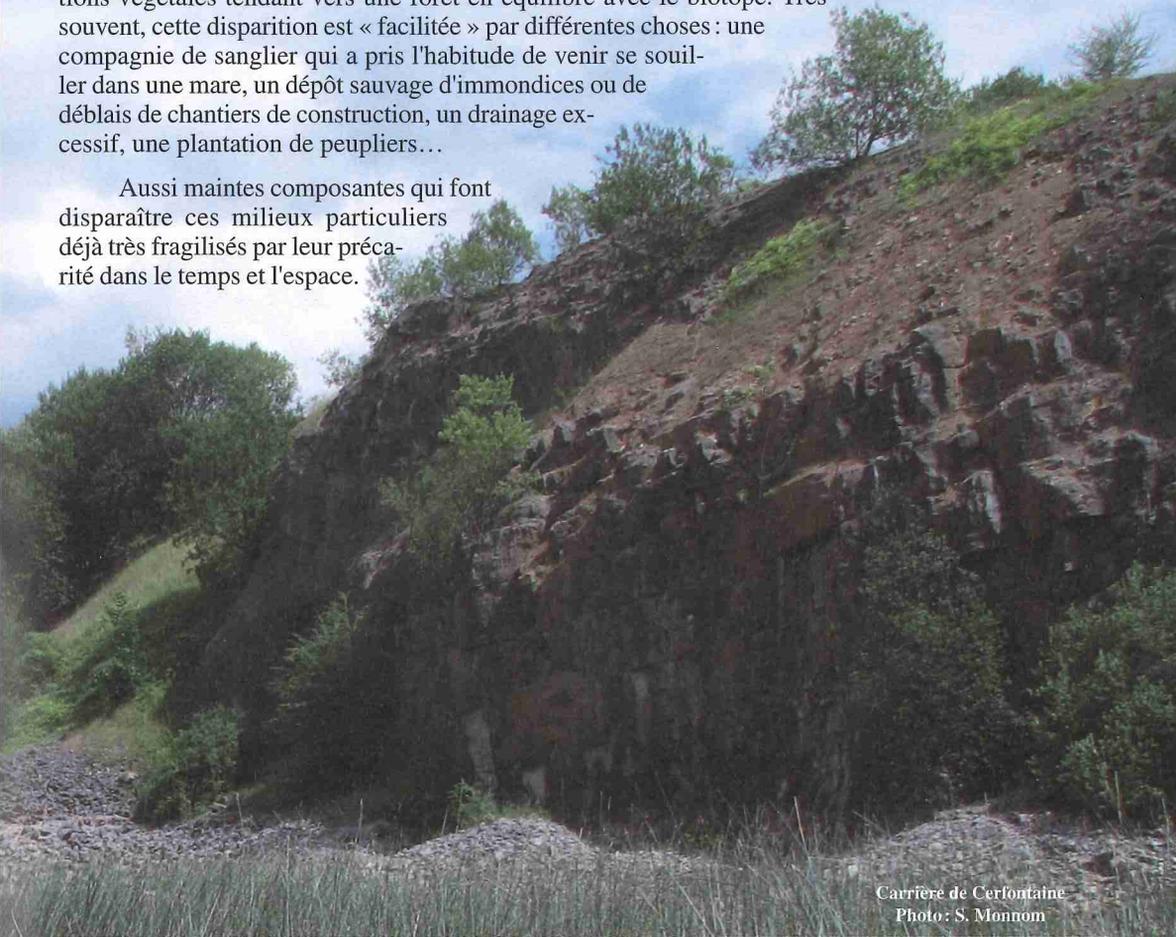
La grenouille taureau (*Rana catesbeiana*)

Batracien américain géant faisant près de 20 cm sans les pattes, la grenouille taureau est arrivée en Belgique via les jardinerias, comme espèce « d'ornement » pour les pièces d'eau d'agrément de particuliers. Tout comme l'écrevisse signal, elle s'est rapidement échappée et a colonisé le milieu naturel, préférant les plans d'eau peu profonds présentant une forte végétation. En Wallonie, seules quelques observations ont été réalisées (région de Jamioux et dans le Brabant wallon), mais ses facultés de colonisation rapide sont inquiétantes. Batracien vorace au point qu'il n'hésite pas à s'attaquer à des canetons, sa présence dans un plan d'eau hypothèque à court terme la faune indigène y vivant. De plus, les coassements, pareils à des meuglements, induisent de fortes nuisances sonores.

Des milieux en voie de disparition

Les zones humides stagnantes comme les mares, étangs et autre marais, constituent bien souvent des étapes intermédiaires de l'évolution naturelle d'un milieu. Le processus naturel inéluctable tend à les faire disparaître petit à petit, laissant place aux forêts hygrophiles, puis à d'autres formations végétales tendant vers une forêt en équilibre avec le biotope. Très souvent, cette disparition est « facilitée » par différentes choses : une compagnie de sanglier qui a pris l'habitude de venir se souiller dans une mare, un dépôt sauvage d'immondices ou de déblais de chantiers de construction, un drainage excessif, une plantation de peupliers...

Aussi maintes composantes qui font disparaître ces milieux particuliers déjà très fragilisés par leur précarité dans le temps et l'espace.



Carrrière de Cerfontaine
Photo: S. Monnom

Les eaux vives sont elles aussi transformées et dégradées par l'Homme, souvent au profit du trafic fluvial ou d'aménagements urbains. La rectification de leur cours, le curage de leur lit, la pollution induite par les rejets d'eaux usées et l'implantation d'espèces exotiques invasives mettent en péril la richesse biologique de ces milieux.

Ces bouleversements et modifications entraînent une régression des territoires occupés par ces zones humides, et de fait la disparition des insectes, oiseaux, plantes y étant inféodés.

Très souvent, la situation de certains sites est critique, mais l'engouement grandissant pour la sauvegarde de la biodiversité a permis la mise en place de différents systèmes de protection.

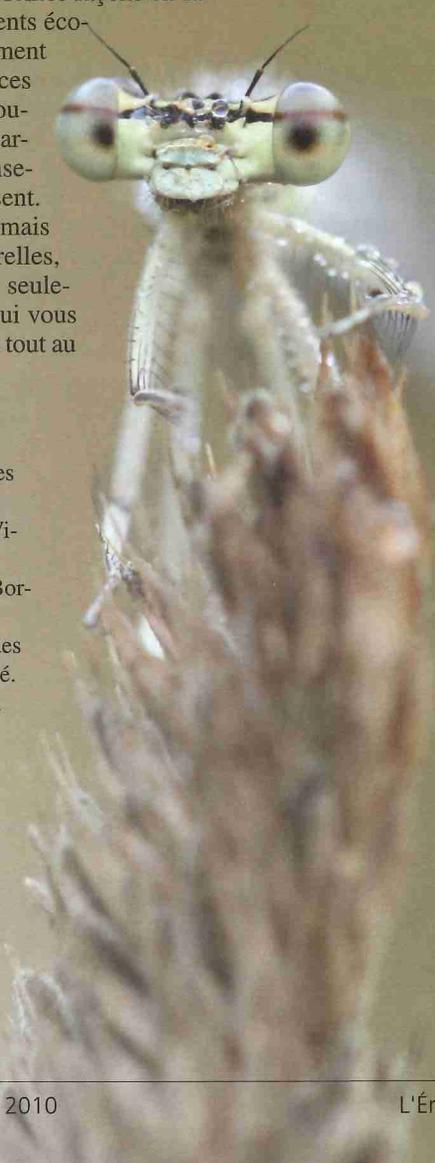
À l'heure actuelle, on peut entre autres citer comme exemples de mécanismes de protection la convention internationale RAMSAR (6 sites en Belgique, dont le Zwin et les Marais d'Harchies), le statut de ZHIB (Zones Humides d'Intérêt Biologique) et celui de ZPS (Zones de Protection Spéciales), à plus grande envergure la création de parcs naturels (9 en Wallonie, dont le parc des Hautes-Fagnes - Eifel), sans oublier les ZSC (Zones Spéciales de Conservation) constituant Natura 2000.

Il est clair que tout un chacun peut agir de différentes façons en faveur des zones humides, en adoptant des comportements écologiquement responsables. Que ce soit par l'aménagement d'une mare chez soi, en évitant d'y installer des espèces exotiques animales ou végétales qui, au final, se retrouveront disséminées dans la nature. Peut-être aussi en participant à des chantiers d'aménagements ou de recensements de mares sauvages avant qu'elles ne disparaissent. Éviter le rejet direct des eaux usées dans les rivières, mais en favorisant plutôt des méthodes d'épurations naturelles, comme l'utilisation d'un bassin de lagunage qui, non seulement vous permettra d'épurer vos eaux usées, mais qui vous offrira aussi un spectacle permanent d'explosion de vie tout au long de l'année.

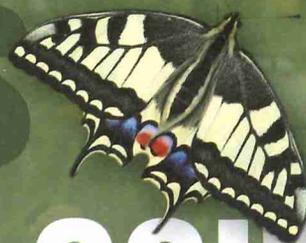
Bibliographie

- ENGELHARDT, W. (1998). - Guide Vigot de la vie dans les étangs, les ruisseaux et les mares. Vigot.
- FELLRATH, M. (1980). - La rivière, milieu vivant. Atlas Visuels Payot Lausanne.
- LACROIX, G. (1991). - Lacs et rivières, milieux vivants. Bordas.
- MANNEVILLE, O. (1999). - Le monde des tourbières et des marais. La bibliothèque du naturaliste. Delachaux et Niestlé.
- MULHAUSER, B. et MONNIER, G. (1995). - Guide de la faune et de la flore des lacs et des étangs d'Europe. Delachaux et Niestlé.
- OLSEN, L.-H., SUNESEN, J. et PEDERSEN, B.V. (2000). - Les petits animaux des lacs et rivières. Les compagnons du naturaliste. Delachaux et Niestlé.

Platycnemis pennipes
(agrion à larges pattes)
Photo : S. Renson



MODULES D'ENTOMOLOGIE



Dans le cadre de l'Observatoire des Sciences naturelles, les CNB ont le plaisir de vous annoncer une nouvelle formule de formation. L'année 2011 est consacrée à l'entomologie.

Que vous soyez débutants, entomologistes confirmés ou naturalistes, venez nous rejoindre, vous apprendrez, dans la convivialité à mieux connaître les insectes durant 21 exposés et 1 évaluation pendant une année et 8 journées d'observations sur le terrain. Présentée par des passionnés et des spécialistes dans leur domaine, la diversité entomologique vous sera dévoilée : écologies très intéressantes, mœurs extraordinaires, protection des espèces, classification, traits morphologiques liés à des adaptations, description et conservation de leurs milieux de vie...

La fréquence des 22 modules est d'une fois par semaine en moyenne (de mars à décembre), les mardis en soirée de 19h00 à 22h00, pendant toute l'année sauf les périodes de congés scolaires.

Le lieu de la formation est un point central en Wallonie, à proximité d'une gare, à Mundo-Namur, rue Nanon, 98 à 5000 Namur (à dix minutes de la gare de Namur, en passant par le souterrain).

Droit d'inscription : 200 euros (couvrant les exposés, l'assurance, les documents...) payable au compte n° 001-1209594-80 des C.N.B. rue des écoles, 21 à 5670 Viroinval.

Date limite d'inscription le 15/02/2011.

Il faut prévoir en plus 45 euros pour le week-end complémentaire à Vierves-sur-Viroin. Ensuite, vos 6 journées pratiques en entomologie pourront s'effectuer soit en « Leçons de Nature » (18 euros la journée), soit en stages de plusieurs jours à Vierves

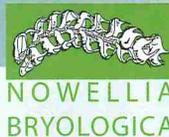
(montant prévu dans notre revue L'Érable), soit en excursion dans une section des CNB (5 euros par journée).



Fondation bryologique Philippe De Zuttere



Texte et photos : Camille Cassimans
Administrateur de la Fondation



Le samedi 23 octobre 2010 a vu la création de la Fondation Bryologique Philippe De Zuttere par-devant le Notaire V. Dandoy à Mariembourg. Le fondateur n'est autre que Philippe De Zuttere, bryologue bien connu et aussi responsable de la section de bryologie du Centre Marie-Victorin. Six autres personnes se trouvaient autour de la table comme fondateurs et administrateurs : Mesdames. M. Dieudonné, A. Lambert et M. Mabilie ainsi que Messieurs. C. Cassimans, O. Roberfroid (représenté par procuration) et L. Woué, Président des CNB.

Les buts de la fondation sont principalement la promotion de la bryologie, mais aussi et surtout l'organisation d'un prix (en euros) qui serait remis à un(e) jeune étudiant(e) ou stagiaire, belge ou européen(e). Le travail primé concerne uniquement une spécialisation relevant de la richesse en bryologie d'un site géographique. Sont donc totalement exclus les travaux de phytochimie et génétique ou sciences connexes. Un jury de spécialistes en bryologie attribuera le prix.

Parmi les activités qui seraient réalisées par la fondation, il faut relever : études bryologiques diverses (Belgique et Europe), promotion des travaux de Ph. De Zuttere et de l'herbier bryologique (un des grands herbiers bryologiques de Belgique riche d'environ 15 000 échantillons), organisation d'événements (colloques, séminaires, etc.), publications diverses, actions en faveur de la biodiversité... uniquement en bryologie.

On peut noter qu'au printemps 2011 le tournage d'un film en haute définition débutera sur le thème « Les bryophytes du Parc naturel Viroin-Hermeton, la bryologie et l'œuvre de Ph. De Zuttere ». Il est en outre prévu la publication d'un ouvrage sur les bryophytes du Parc naturel Viroin-Hermeton.

Enfin, la Fondation Bryologique est aussi un des partenaires des « Quatrièmes Rencontres Bryologiques Internationales » qui se tiendront à Vierves-sur-Viroin, du 7 au 11 juin 2011, au Gîte pour l'Environnement (Centre Marie-Victorin).

Si vous êtes intéressé(e)s par ces activités, ou si vous souhaitez proposer votre candidature au prix, il suffit de nous contacter à nowellia@skynet.be ainsi que pour toute information.



Première édition 2011-2012 du Prix de la Fondation Bryologique Philippe De Zuttere

Ce prix d'une valeur de 500 euros vise à récompenser un(e) jeune étudiant(e) ou stagiaire qui réaliserait un travail en bryologie de terrain. Le(la) candidat(e) doit être issu d'un pays européen.

Le travail ne peut concerner que la bryologie sensu stricto.

Le travail présenté par le(la) candidat(e) sera soumis à l'examen d'un jury composé de spécialistes en matière de bryologie.

Le(la) candidat(e) devra respecter le règlement de participation au concours.

Inscription au concours et demande d'information à :
Fondation Bryologique Philippe De Zuttere
rue Cimetière d'Honneur 37 - BE 5660 Mariembourg - Belgique
courriel : nowellia@skynet.be

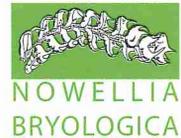


Photo D. Hubaut



LA SEMAINE ART ET NATURE À EVERE Exposition de photographies animalières

L'asbl ARNA va réunir du 19 au 27 février 2011 les photographes animaliers Dimitri Crickillon, Hervé Stiévenart et Damien Hubaut.

L'exposition se compose de trois parties bien distinctes. Dimitri Crickillon nous plonge dans un univers « de plumes et de brumes », Damien Hubaut livre ses « impressions de voyage nature » et Hervé Stiévenart nous montre « au ras de l'eau : la vie secrète des marais ». L'exposition se déroulera à l'Espace Delahaut de la Maison communale d'Evere (square Hoedemaeckers) à 1140 Bruxelles. Entrée libre

Visite de l'exposition du 19 au 27 février 2011 de 10 à 12 h et de 16 à 19 h ainsi que sur rendez-vous pour les groupes

L'asbl ARNA organise également le samedi 19 février 2011 à 15 h au Centre culturel d'Evere rue de Paris, 43 à 1140 Bxl une conférence sur le delta du Danube. Celle-ci sera présentée par Damien Hubaut, éco-pédagogue aux Cercles des Naturalistes de Belgique, asbl. Entrée : 5 €, jeunes (12 à 18 ans) : 2,50 €.

« Il existe encore çà et là des milieux exceptionnels où la biodiversité est encore incroyable et où l'abondance des oiseaux dépasse l'entendement ; le delta du Danube fait partie de ces endroits d'exception ».

Informations : Jean-Paul Tjampens Tel 02/242 82 94, jean-paul@arna.be

In memoriam

THIERRY CLESSE

Le 26 octobre dernier, Thierry Clesse nous quittait à l'âge de 47 ans, vaincu par une maladie contre laquelle il lutta pendant près de 4 années.

Comme cela a été dit lors des nombreux hommages qui lui furent rendus à la messe de funérailles, Thierry aurait eu besoin de journées de plus de 24 heures pour satisfaire tous ses engagements. Sa famille, l'association des parents de l'école d'Arbrefontaine, le festival « Let there be rock », le Foyer « la Hesse » à Vielsalm où il travaillait avec des personnes porteuses d'un handicap et au sein duquel il fonda en 1995: les « Rangers-Triental ».

Par cette belle réalisation intimement liée à la section-mère CNB « la Triental », Thierry souhaitait valoriser son équipe par la reconnaissance d'un travail d'utilité publique, répondre à un besoin d'activité physique, promouvoir le travail d'équipe et encourager l'effort, rester en contact avec la société par une activité extérieure au milieu d'hébergement et développer le respect de l'environnement en collaboration avec une section de naturalistes. Il offrait ainsi l'occasion à des moins valides de participer à la protection de la nature via la gestion de réserves naturelles, la plantation de haies, la pose de nichoirs, le nettoyage des rives de la Salm et des dépôts sauvages d'immondices, le balisage et l'entretien d'itinéraires de balades, la réalisation d'un circuit pour non et malvoyants... Grâce à son acharnement, ses convictions et son engagement social, les « Rangers-Triental » méritèrent bien la reconnaissance officielle et le soutien des autorités: son Altesse Royale le Prince Laurent, le Ministre G. Lutgen, le Gouverneur de la province de Luxembourg B. Caprasse, les bourgmestres de Vielsalm J. Gennen et É. Deblire... Il reçut par ailleurs le premier prix en catégorie « nature » au concours Ford Motor Company.

Thierry s'est donné entièrement à toutes ces tâches, avec un enthousiasme communicatif que ceux qui l'ont côtoyé ont bien souligné. Généreux en amitié comme en coups de main et en bonnes blagues, serviable, efficace, consciencieux au boulot comme à la maison, persévérant, « monteur opiniâtre de dossiers », Thierry est parti beaucoup trop tôt et son départ va laisser un immense vide dans sa famille et chez ses nombreux amis ! Au-delà de l'absence, nous retiendrons sa contribution à la protection de la nature et l'exemple qu'il a donné, méritant bien le titre d'« as de cœur », comme l'a écrit le quotidien l'Avenir.

Bernard Clesse, au nom de toute sa famille
Gabriel Ney, au nom de la Triental

Le Conseil d'Administration des Cercles des Naturalistes de Belgique réitère toutes ses sincères condoléances et assure sa famille, son épouse Valérie Clesse-Piette, ses enfants Coline, Nathan et Tom ainsi que ses parents Joseph et Josiane Clesse-Willems, ses frères et sœurs Bernard, Pierre-Michel, Joëlle, Anne-Christine et Françoise, de sa plus profonde sympathie...

Avec cette belle chenille de machaon, chef-d'œuvre de la nature, j'adresse un petit clin d'œil à mon grand frère, il me comprendra...

Bernard

Comptoir nature

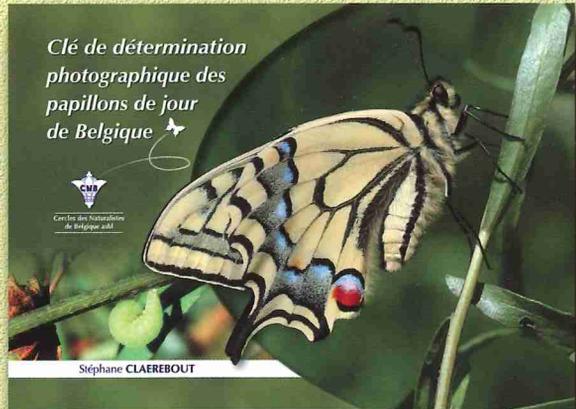
La clé de détermination photographique
des papillons de jour de Belgique est rééditée !

112 pages quadri
Reliure cousue
Format 240 x 170 mm
Plus de 450 illustrations en
couleurs

Pour se la procurer :
virer 22,50 € (frais de port
compris) au compte

001-1209593-79

du comptoir nature avec la
mention « clé papillons » +
vos nom, prénom et adresse
complète



Offre vraiment exceptionnelle !

Ouverte à tous les guides-nature diplômés et guides-nature en
formation (en règle de cotisation 2011) auprès des CNB

Nous vous proposons le samedi 26 mars 2011, à 14 heures au Gîte pour l'Environnement, une après-midi de démonstration d'un maximum de modèles de jumelles, longues-vues et d'accessoires de la marque KITE OPTICS.

Une remise de 20% sur le prix public des jumelles et des longues-vues vous sera accordée au lieu des 10% que nous ristournons habituellement à nos membres au Comptoir nature !

Une remise de 15% sur le prix public sera également proposée pour tous les accessoires : pied carbone ardea, sac à dos KITE, adaptateur digiscopie, sangles...

La condition « sine qua non » est de passer commande entre le 22 et le 31 mars auprès de Damien Hubaut. Pour tous renseignements : 0475 78 38 25.

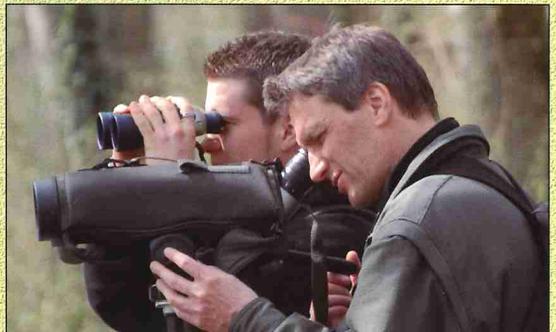
Prévoir le 26 mars le paiement de la somme totale sur place en liquide, par Bancontact ou Visa lors de l'établissement du bon de commande.

Le matériel sera très rapidement disponible, endéans les 15 jours, au Gîte des CNB à 5670 Vervres-sur-Viroin, ou bien il sera envoyé au domicile de l'acheteur moyennant 12 € de frais de port en supplément via Taxipost.

La nouvelle longue-vue KITE KSP 80 haute définition avec zoom 25x50 x WA sera visible sur place et proposée à un prix très attractif avec l'étui de protection en cadeau. Cette offre est réservée aux guides nature diplômés et en formation aux CNB (en ordre de cotisation 2011).

Il est indispensable de s'inscrire pour cette après-midi du 26.03.2011 au 060 39 98 78.

Adresse du jour : Gîte pour l'Environnement (ancienne gare) rue de la Chapelle 2 à 5670 Vervres-sur-Viroin.



Assemblée générale

Dimanche 27 mars 2011

Salle La Glycine (Maison du Tourisme)
rue Albert Raty 83 - 5550 Vresse-sur-Semois

9h30 - 10h00: accueil (Danièle Tellieret Léon Woué)

10h00: assemblée générale ordinaire. Tous les membres en règle de cotisation peuvent y participer

Ordre du jour

1. Introduction à la réunion
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2010 à Nivelles
3. Comptes de l'exercice 2010, projet de budget 2011
4. Rapport du vérificateur des comptes
5. Rapport général sur les activités de la société en 2010, projets 2011
6. Décharge aux administrateurs et à l'administrateur-délégué
7. Situation des Sections
8. Nominations-démissions: délégués, vérificateur des comptes
9. Divers

13h00: pique-nique (vivres et boissons que vous aurez pris soin d'apporter)

14h00: excursion dans la réserve naturelle de Bohan-Membre (RN Ardenne et Gaume)

Vers 16h30: clôture de la journée

François Corhay,
administrateur-secrétaire

Léon Woué,
administrateur-président

Exonération fiscale

Le montant minimum des dons est porté à 40 € !

Monsieur le Ministre des Finances a reconduit l'Agrément de notre association comme Institution dont les libéralités peuvent être déduites de l'ensemble des revenus nets imposables des donateurs, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009. Ainsi, tout don d'au moins **40,00 euros (en plus de la cotisation annuelle)** bénéficie de cette possibilité.

Vous connaissez les très nombreuses activités organisées par nos 46 sections, vous appréciez les leçons de nature, les stages... organisés à Vierves, vous pourrez bientôt découvrir les nouvelles installations du Centre d'Astronomie à Grapfontaine, vous avez suivi avec beaucoup de satisfaction la formation de Guides-nature... Alors, n'hésitez pas à faire un don aux Cercles des Naturalistes de Belgique sur le compte 001-3004862-72 des CNB en indiquant: **don exonéré** (vous recevrez, en fin d'exercice, un reçu à joindre à votre déclaration fiscale). Votre don sera utilisé intégralement pour développer davantage l'éducation naturaliste, fondement indispensable à la conservation de la nature, au maintien de la biodiversité, à la formation d'écocitoyens. **Sauver la planète, c'est d'abord changer les mentalités.**